**DOMINIQUE NEUMAN**
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 13 novembre 2014

M[e] Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria, Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3903-2014.
Cause tarifaire 2015 de TransÉnergie (Hydro-Québec Transport).
**Planification de l'audience – *Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*.**

Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de fournir à la Régie les renseignements suivants de la part de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique* et *Stratégies Énergétiques* :

- **Preuve de SÉ-AQLPA :** Messieurs Jean-Claude Deslauriers et Jacques Fontaine, analystes, présenteront leur rapport C-SÉ-AQLPA-0007 SÉ-AQLPA-01 Doc. 1 et leur réponse écrite à la demande de renseignement s'y rapportant. Durée : environ 20 minutes.
- **Contre-interrogatoire d'Hydro-Québec TransÉnergie :** Environ 10-15 minutes si nécessaire quant au panel 1. Environ 20-30 minutes quant au panel 2. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Contre-interrogatoire des autres intervenants :** Environ 5 minutes par intervenant ayant présenté une preuve. Le tout sujet à ajustement après que la preuve aura été entendue.
- **Plaidoirie de SÉ-AQLPA :** Environ 40 minutes.
- **Contrainte de calendrier :** Le procureur soussigné a un conflit d'horaire, à ce pour irrésolu, les 27 et 28 novembre 2014. De plus, un de nos témoins sera à l'extérieur du pays à partir du 2 décembre 2014. Pour la présentation de notre preuve, nous sommes donc disponibles les 24, 25 et 26 novembre et le 1[er] décembre 2014. Pour les plaidoiries, nous sommes disponibles jusqu'au 3 décembre 2014 et même, si nécessaire, le 4 décembre 2014 (vu le souhait de HQT de ne plaider qu'à partir du 3 décembre 2014).

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.

Dominique Neuman, LL.B.
Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. La demanderesse et les intervenants.